



Association régie par la loi du 1er juillet 1901
SIREN/SIRET n° 478 601 750 00019 APE : 913E
Membre du « **Rassemblement pour la Planète** »

Objet: assister et fédérer les personnes et les collectifs
qui luttent pour la sécurité sanitaire des populations
exposées aux nouvelles technologies de
télécommunications sans fil

Siège social : 22 rue Descartes 78460 CHEVREUSE
Adresse de correspondance : 33 rue d'Amsterdam 75008 Paris
Téléphone : 01 47 00 96 33
e-mail : contact@robinstoits.org
Site : www.robinstoits.org

Paris, le 06 Janvier 2016

Communiqué de Presse

Ondes : une étude établit la causalité pour l'électrosensibilité !

Une étude de l'ARTAC (Association pour la Recherche Thérapeutique AntiCancéreuse www.artac.info) a pu (enfin!) détecter des marqueurs biologiques communs entre électrohypersensibilité et sensibilité chimique multiple pour établir le diagnostic objectif et la caractérisation d'une même pathologie. L'une et l'autre affection ont une origine environnementale, et qu'elles soient liées aux champs électromagnétiques et/ou aux produits chimiques est hautement probable.

Belpomme D, Campagnac C, Irigaray P. Reliable disease biomarkers characterizing and identifying electrohypersensitivity and Multiple Chemical Sensitivity as two etiopathogenic aspects of a unique pathological disorder. Rev Environ Health. 2015 Dec 1;30(4):251-71

La controverse sur les causes de l'Electrohypersensibilité (EHS) et de la sensibilité aux produits chimiques multiples (MCS) réside dans l'absence de critères diagnostics reconnus en raison du manque de **biomarqueurs objectifs**. Depuis 2009, l'ARTAC a investigué cliniquement et biologiquement 1216 cas de malades se disant être atteints d'EHS et/ou de MCS.

Les données de l'étude révèlent qu'EHS (électro -sensibilité) et MCS (chimico -sensibilité) peuvent être objectivement caractérisées et diagnostiquées par des tests simples. Chacune des deux affections implique en effet une hyperhistaminémie et un stress oxydant liés à une inflammation, une réponse auto-immune, une hypoperfusion dans la région capsulotalamique, une ouverture de la BHE (barrière hémato-encéphalique), ainsi qu'un déficit en mélatonine.

L'ensemble de ces éléments démontrent donc que les malades se réclamant d'une électrohypersensibilité et/ou d'une sensibilité multiples aux produits chimiques sont de vrais malades, que leur affection ne relève nullement d'une pathologie psychiatrique ou même psychosomatique.

En outre ces résultats suggèrent très fortement la possibilité d'un risque augmenté de maladies neurodégénératives chroniques chez ces patients. Ces études se poursuivent dans le cadre de collaborations internationales.

Pour Etienne Cendrier porte-parole de Robin des Toits, *"L'étude de l'ARTAC a pu mettre en lumière des biomarqueurs objectifs tant pour l'électrosensibilité que pour la chimico-sensibilité. Ceci est de nature à éteindre cette polémique scientifique artificielle qui ne sert que les intérêts économiques de court-terme des industriels au détriment de la santé publique. J'appelle les pouvoirs publics à mettre en place de toute urgence les politiques publiques d'exposition du public que Robin des Toits préconise depuis trop longtemps."*

Contact Presse :
Etienne CENDRIER
Porte-Parole national